Daniel Doléans
26 avenue Jules Rein
78500 – Sartrouville
tél : 01 30 15 13 06

Sartrouville le 23 novembre 2007

COMMISSION PARTICULIERE
DU DEBAT PUBLIC SEINE AVAL
78709 CONFLANS STE HONORINE CEDEX

Objet : Refonte de la station d'épuration SEINE AVAL

Monsieur,

Je vous écris, non pas pour donner mon avis sur la station d'épuration proprement dite, mais pour ce qui pourrait être fait pour donner un peu plus de sens à cet aménagement qui se veut un modèle d'écologie

Je suis cycliste, membre de la Fédération Française de Cyclotourisme et par exemple j'ai fait deux fois l'épreuve Paris-Brest-Paris (1 200 km d'une traite).

J'ai déjà été renversé par une automobile qui me doublant à Sartrouville sans respecter le mètre réglementaire en ville (1,5 m hors agglomération), m'a heurté avec son rétroviseur et je ne dois qu'à mon casque (cassé) d'être encore en vie.

Néanmoins je me refuse à utiliser les trottoirs pour rouler comme on le voit à Paris, en contravention avec le code de la route (trottoirs interdits au plus de 8 ans) et pour le plus grand risque des piétons (enfants et vieilles personne qui n'entendent pas venir par derrière eux des cyclistes slalomant dans le plus grand silence et de plus souvent à des vitesses inavouables).

Je ne tiens pas pour autant à maximiser les risques et utilise chaque fois que je peux des voies tranquilles.

C'est ici que je vous donne ma suggestion : créer en bord de Seine une piste cyclable goudronnée(1) en parallèle avec le chemin piétonnier en terre plus ou moins existant avec autant que possible une séparation entre les deux car les ballons, chiens avec ou sans en laisse etc. sont des dangers permanents pour nous les cyclistes.

Chacun aime parler d'écologie avec des projets de taille planétaire……
Ce serait bien dans notre cas de créer de quoi, à taille humaine, valoriser les bords de Seine (un des rares sites encore naturel en Ile de France) et créer un peu de voies non dangereuses pour les voyageurs propres que sont les cyclistes.

Les automobiliste apprécierons aussi de ne pas nous trouver sur la départementale.

Ainsi la Station, qui argumente sur sa non « nuisibilité », apporterait-elle un élément positif à l'amélioration du site.

Je tiens à préciser que cette lettre est totalement personnelle et je pense, j'espère, que vous aurez à cœur d'écouter une idée même venant d'ailleurs. Je suis à votre entière disposition pour en parler avec qui de droit.

Je vous prie d'agréer Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs .

Daniel Doléans

(1) Tous le cyclistes ne roulent pas sur des VTT à gros pneus et justement ceux qui risquent des accidents sont ceux qui roulent sur route avec en général des vélos de course à boyaux ou petits pneus.

PS : Si vous considérez que mon idée est hors du sujet, pourriez vous la, transmettre aux personnes pouvant avoir de l'influence sur ce type de question.
Et pourquoi par exemple la station ne ferait pas une dépense, non obligatoire, au titre de la volonté d'avoir une image valorisante ?

PS : Je fais une copie au Maire de Sartrouville qui est mon Maire
Je fais une copie au Maire d'Achères qui est le lieu de la station